<u>presidence@artiphys.ch</u> www.artiphys.ch



Charte de conduite respectueuse et conditions d'entrée sur le Festival Artiphys

En entrant sur le site du festival, je m'engage à avoir eu connaissance de cette charte et d'en accepter et respecter les principes.

- Je respecte les autres festivalier·x·ères, en particulier leur droit à profiter de leur expérience sur le site du festival sans atteinte à leur intégrité personnelle au même titre que moi. Je respecte également les staffs, leur travail et leur intégrité personnelle.
- 2. Le Festival Artiphys ne tolère **aucune discrimination**, entre autres envers les critères suivants:
 - a. handicap,
 - b. identité ou expression de genre,
 - c. orientation sexuelle,
 - d. âge,
 - e. apparence physique,
 - f. éducation ou milieu socio-culturel,
 - q. couleur de peau, nationalité ou origines ethniques.
 - h. valeurs ou appartenances éthiques, politiques ou religieuses
- 3. Le Festival Artiphys ne tolère aucun comportement de violence physique, ni d'injure, insulte, harcèlement ou violence à caractère sexiste ou sexuel. En particulier, les manifestations de violence sexuelle et/ou de harcèlement sexuel peuvent revêtir trois formes :
 - a. Forme verbale : paroles, rumeurs, propositions, avances ou insultes, remarques scabreuses ou embarrassantes sur l'apparence physique, remarques sexistes, les plaisanteries à connotations sexuelles ou sur l'orientation affective et sexuelle, discussions ou récits à contenu sexuel, invitations importunes, avances accompagnées de promesses de récompenses ou menaces de représailles, etc.
 - b. Forme non verbale : regards qui déshabillent, sifflements, clins d'œil, gestes obscènes, envoi de matériel sexiste ou pornographique, etc.
 - c. Forme physique : contacts physiques non souhaités, agressions sexuelles, tentatives de viol ou viols.
- 4. Je ne participe à aucun des comportements suivants:
 - a. injure, insulte, harcèlement ou violences constituant une discrimination envers les critères cités au point 2 ou tout autre critère
 - b. injure, insulte, harcèlement ou violences à caractère sexiste et/ou sexuel tels que décrits au point 3
- 5. Le Festival Artiphys se réserve le droit d'exclure tout·x·e festivalier·x·ère montrant un comportement allant à l'encontre du point 4 ou de tout autre comportement jugé inapproprié ou nuisant au Festival ou aux festivalier·x·ères. Selon la situation, le Festival se réserve le droit de faire appel aux autorités compétentes.
- 6. Je m'assure d'**obtenir le consentement** des festivalier·x·ères **avant toute interaction**, en particulier dans les situations suivantes:
 - a. contact physique court: toucher les vêtements, cheveux, parties du corps quelles qu'elles soient
 - b. **contact physique rapproché et prolongé**: embrasser, coller, toucher sur des parties du corps quelles qu'elles soient, en particulier les parties du corps à caractère sexuel
 - c. séduction:

<u>presidence@artiphys.ch</u> www.artiphys.ch



- i. une avance acceptée par autrui n'implique pas que mes autres avances sont légitimes (exemple: offrir un verre ne signifie pas que je peux embrasser ou coller la personne qui l'a accepté)
- ii. une avance refusée par autrui n'implique pas que je doive insister ou en vouloir à la personne, ou que je doive prendre ce refus comme une atteinte à ma valeur personnelle

7. Le consentement doit être:

- a. libre: un "oui" obtenu par pression n'est pas un consentement libre
- b. **éclairé**: la personne doit être en état de conscience **lucide**. Un "oui" obtenu d'une personne sous l'emprise **d'alcool** ou de **substances psychotropes** n'est **pas** un consentement éclairé
- c. révocable: le consentement peut être retiré dès lors que la personne qui l'a donné le souhaite. Donner son consentement pour une interaction n'implique pas que les interactions qui en suivent sont d'office consenties.
- 8. Le refus de donner son consentement peut être difficile à émettre et peut être signifié sous la forme:
 - a. orale: par un "non" explicitement formulé
 - b. **tacite**, traduite par des éléments de **langage corporel** plus ou moins forts tels que, par exemple (liste non exhaustive):
 - i. silence
 - ii. regard détourné
 - iii. corps crispé ou absence de réaction physique
 - iv. main qui repousse
 - v. mouvement de recul
- 9. Le refus de donner son consentement implique l'arrêt immédiat de la demande en question.
- 10. En tant que **témoin d'une situation problématique ou dangereuse**, je peux déjà appliquer la **technique** des 5D:
 - a. **Déléguer**: je n'hésite pas à signaler la situation, **même en cas de doute**, aux staffs d'Artiphys présent·x·es sur le site. Les staffs s'occuperont de prendre en charge la situation.
 - b. **Distraire**: j'interviens pour distraire de la personne qui harcèle/agresse et permettre à la personne cible de harcèlement/agression de partir. Ex : demander l'heure, où se trouvent les toilettes, à quelle heure est tel concert...
 - c. **Documenter**: si je le peux, **je prends une photo ou vidéo de la situation**, que je fournis uniquement à la personne cible de harcèlement/agression si elle le demande. Cela lui sera utile si elle souhaite porter plainte. *Attention*: je ne divulgue en aucun cas les photos ou vidéos sur les réseaux sociaux ou à quiconque autre.
 - d. **Diriger**: si je le peux, j'interviens auprès de la personne qui harcèle/agresse. Ex : "Tu n'as pas le droit de faire ca. Je vais chercher la sécurité."
 - e. **Dialoguer**: si je le peux, j'écoute et je rassure la personne cible de harcèlement/agression, le temps d'aller signaler la situation aux staffs. Ex: "Tu n'y es pour rien. II·elle n'a pas le droit de te faire ça."